

Communiqué de presse
Paris, le 26 octobre 2021

SECTEUR AÉRIEN FRANÇAIS, ENTRE EFFORTS, ESPOIRS ET FRAGILITÉS, LA FNAM TIRE LE BILAN, PARTAGE SES CRAINTES ET DRESSE SES PERSPECTIVES D'AVENIR



De gauche à droite : Marc Rochet, Directeur général Air Caraïbes – Pascal de Izaguirre, Président-directeur général Corsair - Anne Rigail, Directrice générale Air France – Alain Battisti, Président de la FNAM - Laurent Timsit, Délégué Général de la FNAM.

Hier matin, à l'occasion d'une conférence de presse de la FNAM (nouvellement rebaptisée Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers), Alain Battisti, Président de la FNAM - Pascal de Izaguirre, Président-directeur général Corsair - Anne Rigail, Directrice générale Air France - Marc Rochet, Directeur général Air Caraïbes et Laurent Timsit, Délégué Général de la FNAM, se sont retrouvés afin de réaliser le bilan de longs mois difficiles au cours desquels le secteur aérien français a été fortement impacté.

État du secteur aérien aux prémices de la saison automne – hiver 2021/2022

Demeurant l'un des rares secteurs économiques à ne pas avoir redémarré à l'issue de la crise du Covid-19, le transport aérien français reste dans une position extrêmement difficile avec en 2021 à peine 35% du trafic total de passagers de 2019 sur la France.

En effet, depuis le début de l'année et jusqu'à fin septembre, seuls 44,7 millions de passagers ont été transportés contre 138,5 en 2019. Un recul du trafic a été constaté depuis l'été ; le trafic mensuel de septembre 2021 est estimé à 51,8% (contre 57,1% en août 2021)¹, dû, entre autres, à la fin de la période des congés et à une reprise encore très timide des voyages d'affaires. La situation se veut toujours fortement contrastée avec une meilleure performance du fret et des vols loisirs point-à-point.

¹ Source DGAC – tendanciel – Index exprimé en % du trafic 2019

L'un des points encourageants, souligné par Alain Battisti – mais loin d'être encore suffisant – est la réouverture prochaine du marché vers les Etats-Unis bien que de nombreuses restrictions persistent.

Le chiffre d'affaires du secteur devrait être en amélioration très relative en 2021 par rapport à celui de 2020, qui avait été catastrophique².

Enfin, les aéroports et services d'assistance en escale subissent également de plein fouet les conséquences de cette crise. Il en va de même pour l'aviation d'affaires en particulier pour leur activité internationale long-courrier.

Situation inquiétante dans les DROMs et mesures sanitaires

Depuis le début de la crise sanitaire, les compagnies aériennes françaises desservant l'Outre-Mer ont vu leurs vols se remplir et se vider au gré de l'évolution des mesures sanitaires. Après un été extrêmement difficile dû au retour des voyageurs en métropole et après de multiples confinements, le contexte actuel est à la fois complexe et peu lisible. Depuis la fin juillet, le secteur constate une baisse continue du trafic qui a atteint en septembre 2021 un niveau de 69% par rapport à septembre 2019.

Les compagnies membres de la FNAM soulignent par ailleurs des temps d'attente dans les aéroports toujours importants, certaines mesures devenues désormais obsolètes et craignent pour la fluidité des flux dans les aéroports à l'approche des vacances de Noël et des congés hivernaux.

Aides au secteur aérien nécessaires pour la survie de 100 000 emplois

La crainte d'un arrêt total du dispositif d'aides se fait sentir dans le secteur. En parallèle de ses efforts (restructurations, plans de départ, accords de productivité, investissements) et pour préserver sa pérennité, la FNAM demande au gouvernement le maintien de certains dispositifs ou la mise en œuvre de nouveaux outils :

- Adaptation de l'Activité Partielle (AP) et de l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) aux spécificités du secteur
- Adaptation du dispositif dit « coûts fixes » et éligibilité au fonds dit « fermeture »
- Échéancier de remboursement des cotisations sociales
- Aménagement des Prêts Garantis par l'Etat (PGE)

En outre, la FNAM souhaiterait la mise en place de mesures incitatives à la reprise du trafic qui pourraient prendre la forme d'une exonération de la taxe de solidarité et de la taxe d'aviation civile sur certaines routes.

Il est enfin essentiel que les compagnies aériennes ne soient pas soumises à des hausses de redevances excessives (à titre d'exemple : hausse prévue de 44,5% des redevances de navigation aérienne de survol). De telles hausses seraient insupportables pour les compagnies aériennes françaises et il est important d'obtenir rapidement une stabilisation des redevances aux niveaux de 2019, a minima.

Une transition écologique au cœur des ambitions du secteur aérien français

Les compagnies aériennes françaises sont parallèlement en train d'accélérer leur transition énergétique, véritable nécessité en termes de compétitivité et d'attractivité.

Au niveau européen, la feuille de route des compagnies aériennes présentée en début d'année auprès des institutions européennes, « Destination 2050 », met en exergue un objectif zéro émission nette dès 2050.

² Les compagnies aériennes au niveau mondial avaient vu leur chiffre d'affaires baisser de 60% en 2020

L'utilisation de carburants aéronautiques durables sera un levier incontournable et majeur de cette transition en permettant de réduire de 80% les émissions par rapport au kérosène d'origine fossile. Les autres leviers de décarbonation seront notamment le renouvellement des flottes, l'optimisation des trajectoires dans le cadre d'un « ciel unique européen » plus attendu que jamais ainsi que l'introduction de technologies de rupture comme l'hydrogène ou l'avion électrique.

Le coût de la transition va toutefois être considérable et il est donc également essentiel que les pouvoirs publics poursuivent leur engagement et leur soutien aux compagnies françaises afin de les accompagner dans cette transition indispensable.

La FNAM souligne enfin la nécessité d'une approche globale, mondiale, ambitieuse pour parvenir à atteindre ces objectifs à l'échéance 2050 tout en préservant une équité des conditions de concurrence entre compagnies aériennes. Le secteur, pourtant sujet aux « fuites de carbone » n'est en effet pas inclus aujourd'hui dans le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) en discussion au niveau européen.

En conclusion, la FNAM et ses membres mettent en valeur l'accompagnement du gouvernement au cours de la crise. Cependant, pour permettre un réel rebond et en attendant une reprise solide au bénéfice de l'économie française et de l'emploi, le secteur aérien français compte sur un accompagnement de l'Etat dans une période toujours difficile et incertaine.

Une nouvelle équipe à la FNAM

Le secteur représente 100 milliards de contributions au PIB français et 1 million d'emplois, ce qui fait de l'aérien un secteur particulièrement stratégique.

Afin d'impulser une nouvelle dynamique pour accompagner un développement durable du secteur aérien si fortement impacté par la crise sanitaire, une nouvelle équipe reprend les missions de la FNAM aux côtés d'Alain Battisti, Président de la FNAM : Laurent Timsit, Délégué Général de la FNAM, Hélène Clavé, Déléguée Générale adjointe Affaires Sociales et Eric Trautmann, Délégué Général adjoint Affaires Réglementaires et Techniques.

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est la principale organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95 % du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels dont la CSTA (Chambre Syndicale du Transport Aérien) et la CSAE (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale), elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires.

– Plus d'informations sur www.fnam.fr –

Retrouvez l'enregistrement de la conférence sur [l'Espace Presse](#) du GroupExpression (accès autorisé après inscription rapide) – Onglet Clients / FNAM (la vidéo se trouve en bas de page).

Contacts Presse

FNAM : Agence GroupExpression

Laure Marsac | laure@groupeexpression.fr | 06 32 30 68 44

ou Perrine Hauet | perrine@groupeexpression.fr | 06 86 72 94 35